

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 juillet 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 juillet 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers suppléés : 3

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Michel BAISSAC, Marie-Britte CROZAT, Yvette BASTID, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Elie MALBOS, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Valérie RUEDA), Stéphane FRECHOU (représenté par Pierre MATHONIER), Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Charly DELAMAIDE (représenté par Claudine FLEY), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Mireille LABORIE (représentée par Bernard BERTHELIER), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Philippe SENAUD (représenté par Sébastien PRAT), Frédéric SERAGER (représenté par Christophe PESTRINAUX)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_097 : FINANCES / APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE L'OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'AURILLAC Rapporteur : Madame Maryline MONTEILLET

Par délibération n° 2009/195 du 5 novembre 2009, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) autorisait la création d'un Établissement Public Industriel et Commercial en charge de la gestion et du fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Par convention d'objectifs validée par la délibération n° DEL_2022_139 du 15 décembre 2022, et après la modification des statuts de l'EPIC approuvée par les délibérations n° 2015/128 du 14 décembre 2015 et n° 2016/106 du 26 septembre 2016, la CABA a délégué à l'Office de Tourisme les missions :

- d'accueil et d'information des touristes,
- de promotion touristique,
- de coordination des interventions des partenaires,
- d'élaboration et de mise en œuvre de la politique locale du tourisme,
- de commercialisation des produits et prestations,
- de gestion et de collecte de la taxe de séjour.

Conformément à l'article L.133-8 du Code du Tourisme, le Conseil Communautaire doit se prononcer sur le Budget Primitif 2024 de l'EPIC « Office de Tourisme », tel que délibéré par son Comité de Direction en date du 13 mars 2024.

Ce budget ainsi établi traduit dans ses autorisations et ses équilibres les orientations fixées conventionnellement et doit permettre de poursuivre dans les meilleures conditions les missions confiées à l'EPIC.

Il est proposé, conformément à la position retenue par les représentants de la CABA au sein du Comité de Direction, de donner un avis favorable au Budget Primitif de l'EPIC « Office de Tourisme » tel qu'il a été approuvé le 13 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le Budget Primitif de l'EPIC « Office de Tourisme » pour l'exercice 2024, tel que joint en annexe, suite à la délibération de son Comité de Direction en date du 13 mars 2024.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.